



### **Mises à jour sur la COVID-19 : Réouverture du palais de justice de Brampton le 6 juillet, prolongation des heures d'ouverture des aires à jets d'eau**

BRAMPTON, ON (6 juillet 2020) – Dans le cadre du plan de réouverture et de relance de la Ville de Brampton, la cour des infractions provinciales de Brampton rouvrira ses portes le 6 juillet et les heures des aires à jets d'eau seront prolongées.

La Ville prend au sérieux la santé et la sécurité de la communauté et des mesures de sécurité seront en vigueur.

#### **Palais de justice**

La cour des infractions provinciales de la Cour de justice de l'Ontario, situé au 5, boulevard Ray Lawson, rouvrira ses portes le 6 juillet.

Les personnes qui se rendent au palais de justice doivent suivre tous les panneaux et les instructions affichés. Il y aura une porte d'entrée à sens unique désignée, où les visiteurs seront accueillis par un garde de sécurité. Les visiteurs sont invités à consulter les questions d'autosurveillance de la COVID-19 affichées avant d'entrer. Un désinfectant pour les mains sera fourni à l'entrée. Les visiteurs peuvent ensuite se rendre au comptoir d'information pour obtenir un billet d'attente.

Si la file d'attente est pleine, les visiteurs seront invités à fournir leur numéro de téléphone cellulaire pour recevoir un numéro de file d'attente par message texte. Il leur sera demandé d'attendre à l'extérieur jusqu'à ce qu'ils reçoivent un message texte leur indiquant qu'ils peuvent entrer dans le bâtiment. Des marques à code de couleur sur le plancher guideront les visiteurs vers les différentes zones de service du bâtiment.

Veillez noter que toutes les instances en personne relatives à la Loi sur les infractions provinciales seront suspendues jusqu'au 11 septembre 2020. Une copie de l'avis est disponible sur le [site Web](#) de la Cour de justice de l'Ontario.

#### **Aires à jets d'eau**

À partir du 6 juillet, les heures d'ouverture des aires à jets d'eau ont été prolongées. Les aires à jets d'eau de Brampton seront ouvertes de 9 h à 21 h, si le temps le permet, au lieu de 10 h à 20 h. Rendez-vous à [www.brampton.ca/recreation](http://www.brampton.ca/recreation) pour obtenir une liste des emplacements des aires à jets d'eau.

#### **Mesures de sécurité relatives à la COVID-19**

Le service de santé publique de Peel et la Ville de Brampton invitent tout le monde à maintenir une distance physique. Assurez-vous de pratiquer une bonne hygiène des mains en vous lavant les mains souvent avec de l'eau et du savon pendant au moins 20 secondes et en utilisant du désinfectant pour les mains à base d'alcool lorsque vous êtes sur la route. Couvrez votre toux et vos éternuements avec un mouchoir en papier ou avec votre coude, et lavez ou désinfectez vos mains ensuite.

Veillez ne pas vous rendre au palais de justice ou aux aires à jets d'eau si vous ne vous sentez pas bien.

-30-

**CONTACT MÉDIA**

Monika Duggal  
Coordonnatrice, supports médias et engagement  
communautaire  
Communications stratégiques  
Ville de Brampton  
905-874-3426 | [Monika.Duggal@brampton.ca](mailto:Monika.Duggal@brampton.ca)